

Procès-verbal du conseil d'école n° 1

Année scolaire 2020 2021

Date : Jeudi 5 novembre 2020, de 18h à 19h.

Présents : Enseignantes : Mme MUREAU, Mme FASENTIEUX, Mme BALANGUÉ (directrice)
Mairie : M. CAYRAFOURCQ, Mme SEPS
Représentants des parents d'élèves : Mme COHENDY, M. KONARSKI, Mme LABORDE, Mme VINCENT VIRY, Mme LARBANES

Excusé :

La réunion a eu lieu en distanciel.

ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

71 votants sur 86 inscrits. Les représentants élus sont :

- ✓ Titulaires : M. Igor KONARSKI - Mme Sandra COHENDY – Mme Hélène LABORDE
- ✓ Suppléantes : Mme Karine VINCENT VIRY – Mme Magali LARBANES

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement reste inchangé cette année. Il est disponible sur demande.

EFFECTIFS

Au 5 novembre, 58 élèves sont inscrits et répartis comme suit :

3 classes de 21, 14 et 23 élèves

- ✓ 1 élève en Toute Petite Section, 4 en PS, 7 en Moyenne Section, et 9 en Grande Section
- ✓ 7 élèves en CP et 7 en CE1.
- ✓ 7 élèves en CE2, 8 en CM1 et 8 en CM2.

Adultes intervenant à l'école :

- ✓ garderie : Emilie Campagne le matin, Pierre Guitard l'après-midi + Emilie jusqu'à 17h30 (fin de l'étude surveillée).
- ✓ Cantine : Emilie, Evelyne Coelho et Pierre.
- ✓ Maternelle : Emilie et Pierre (à partir de 9h) le matin, l'après-midi, Emilie jusqu'à 14h, puis Pierre.
- ✓ Valérie Lascoumes, AESH, accompagne un élève en classe de CM2 les lundis matin, jeudis matin et vendredis après-midi.

ASSOCIATION SCOLAIRE

– Solde actuel : 3760.53 €.

Pour l'instant, nous n'avons pas prévu de proposer les photos de classe.

SORTIES SCOLAIRES ET ANIMATIONS

Au vu du contexte sanitaire, les sorties scolaires sont suspendues.

PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis le 2 novembre, le non brassage des groupes doit être recherché : les récréations sont échelonnées, les groupes sont physiquement séparés quand ils sont ensemble dans la cour (cp ce1 et maternelle pendant la cantine et l'accueil de 13h20. Ces deux classes sont en récréation en tout début d'après-midi, les grands à 15h. Les enfants portent le masque à partir du CP, le masque du matin est mis dans le cartable avant de manger et ils mettent celui de l'après-midi juste après le repas.

Il est important de limiter au maximum le temps passé en collectivité, merci de récupérer vos enfants quand vous en avez la possibilité.

ECOLES NUMERIQUES INNOVANTES ET RURALITE

Nous attendons les résultats pour équiper la classe de maternelle.

ACCIDENT SCOLAIRE

En cas d'accident survenu à l'école, une déclaration est adressée par le directeur aux services de la DSDEN sur la base d'un certificat médical indiquant avec précision la nature des dommages corporels constatés. Cette déclaration peut être transmise aux familles sous réserve d'occulter les informations concernant des tiers éventuels. Elles peuvent leur être communiquées avec l'accord des personnes concernées.

RAPPELS

- En cas d'absence de votre enfant, **vous devez prévenir l'école avant midi**. Merci d'utiliser de préférence le mail : ce.0640723n@ac-bordeaux.fr. Le téléphone connaît toujours des dysfonctionnements apparemment insolubles!
- **POUX** : Merci de vérifier régulièrement les têtes de vos enfants, et de mener les traitements à leur terme (peigne spécifique indispensable, traitement des doudous, sièges auto, literie...). Les familles peuvent prendre contact avec l'infirmière scolaire du collège de Lembeye pour être accompagnées.
- communication avec l'école : merci d'utiliser en priorité le cahier de liaison de votre enfant ou le mail.

Prochain conseil d'école prévu courant février 2021

A Saint-Armou, le 08/11/2020
La directrice, Mme BALANGUÉ.